



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question écrite n° 66060

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les actions qui seront financées par « la journée nationale de solidarité ». En effet, cette journée est consacrée à la prise en charge de la dépendance, et plus spécifiquement les personnes âgées ou handicapées. En ce qui concerne les personnes handicapées, les 800 millions d'euros supplémentaires ainsi récoltés doivent notamment « renforcer l'accessibilité et leur intégration dans la ville, en développant dans chaque département l'accompagnement et la personnalisation des aides, la généralisation de l'accès à l'école, à l'université, aux transports en commun, aux bâtiments ou encore à l'emploi ». Par ailleurs, afin de simplifier l'accès aux droits, il est prévu de créer, dans chaque département, des « maisons des personnes handicapées », c'est-à-dire des lieux de proximité pour accueillir, informer, évaluer et accompagner les projets de vie. Aussi, il se félicite de la mise en place de telles mesures et souhaite savoir quels seront exactement les moyens que le Gouvernement envisage de consacrer, dans ce cadre, aux personnes handicapées de la Réunion.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66060

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5476